

1. *Débitrice:* **LTC SA**, Zone Industrielle, **1267 Vich**
2. *Remarques:* exploitait le magasin à l'enseigne "Trésor colonial"

Date des dépôts: 20 janvier 2006.

Délai pour intenter action en opposition au 9 février 2006, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

L'inventaire est également déposé. Il peut être attaqué dans un délai de dix jours dès la date du dépôt. La cession des droits de la masse (art. 260 LP) doit être demandée dans le même délai au sujet des revendications de droits admises par l'administration de la masse en faillite. A défaut, les décisions deviendront exécutoires.

Office des faillites de Nyon-Rolle  
1260 Nyon

(03201594)